

Délibération du 06 Mai 2022

délibération **N°2022-35 C**

objet **Approbation budgets supplémentaires 2022 – Budget principal et budgets annexes « Gestion des passifs », « Centre de tri de Gilly-sur-Isère », « Centre de tri de Chambéry » de Savoie Déchets**

- Date de convocation : le 29 avril 2022

Le Comité Syndical, légalement convoqué le 29 avril 2022 s'est réuni le 06 mai 2022 à 14 h 30 salle du service des Eaux de Grand Chambéry et en visioconférence sous la présidence de Marie BENEVISE, Présidente de Savoie Déchets.

Nombre de délégués en exercice : 39, Nombre de présents : 16, Nombre de votants : 24

- Etaient présents : 16

Collectivité représentée	NOM Prénom
Communauté d'Agglomération Arlysère	DAL BIANCO Serge
	RAUCAZ Christian
	VIGUET-CARRIN Françoise
Communauté d'Agglomération Grand Chambéry	BENEVISE Marie
	BOIX-NEVEU Arthur
Communauté d'Agglomération Grand Lac	DRIVET Jean-Marc
	GRANGE Yves
Communauté de Communes Cœur de Chartreuse	BLANQUET Denis
Communauté de Communes de Haute Tarentaise	FRAISSARD Jean-Claude
Communauté de Communes du Lac d'Aiguebelette	VEUILLET Christophe
Communauté de Communes des Vallées d'Aigueblanche	BRUNIER Thierry
Communauté de Communes des Versants d'Aime	HANRARD Bernard
Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères de Maurienne (SIRTOMM)	CECILLE Joël
	CHEMIN François
	SIMON Christian
	VARESANO José

Délégués présents en visio : 4

VAN STRAATEN Nicolas ; GIRARD Marc ; SPIGARELLI Lucien ; BADIN Benoît (suppléant de BARBIER Marie-Claire)

Délégués excusés ayant donné pouvoir de vote : 4

ZOCCOLO Alain donne pouvoir de vote à RAUCAZ Christian

DANIS Georges donne pouvoir de vote à HANRARD Bernard

BRUNIER Thierry donne pouvoir de vote à FRAISSARD Jean-Claude

LAURENT Philippe donne pouvoir de vote à DRIVET Jean-Marc

Délégués excusés : 4

BURNIER-FRAMBORET Frédéric ; SARTORI Walter ; GRILLAUD Laurent ; ROUGEAUX Jean-Pierre

Délégués absents : 11

THEVENON Raphaël ; BRUN Pierre ; FABRE Maryse ; JOLY Max ; LEOUTRE Jean-Marc ; GIRAUD Murielle ; AMET Yannick ; RUFFIER-LANCHE René ; GUIGUE Thibault ; MAITRE Florian ; SANDFORD Erica

Délibération du 06 Mai 2022

délibération

N° 2022-35 C

objet

Approbation budgets supplémentaires 2022 – Budget principal et budgets annexes « Gestion des passifs », « Centre de tri de Gilly-sur-Isère », « Centre de tri de Chambéry » de Savoie Déchets

Marie BENEVISE, Présidente, rappelle que les budgets supplémentaires ont principalement pour objet d'intégrer les affectations de résultats des comptes administratifs et les restes à réaliser, et d'ajuster les inscriptions de crédits si nécessaire.

Les budgets supplémentaires s'équilibrent comme suit :

Pour le budget principal :

Fonctionnement :

Dépenses	BP 2022	BS
60 - Achats et consommables	1 718 000,00 €	
61 - Exportation déchets, REFIOM, mâchefers	3 870 000,00 €	
61 - Autres prestations extérieures	3 313 000,00 €	
62 - Honoraires (dont contrôles environnementaux)	492 700,00 €	
63 - TGAP	1 400 000,00 €	
63 - Autres taxes (TICFE, taxe communale, divers)	282 000,00 €	
Chap. 011 - Charges à caractère général	11 075 700,00 €	
Chap. 012 - Charges de personnel	5 100 000,00 €	
Chap. 65 - Autres charges de gestion courante	167 500,00 €	
Chap. 66 - Charges financières	1 735 000,00 €	100 000,00 €
Chap. 67 - Charges exceptionnelles	40 000,00 €	
Chap. 022 - Dépenses imprévues	- €	600 000,00 €
Chap. 042 - Opérations d'ordre entre sections (amortiss ^{ts})	4 100 000,00 €	300 000,00 €
Total dépenses fonctionnement	22 218 200,00 €	1 000 000,00 €

Recettes	BP 2022	BS
Chap. 013 - Attén. de charges (rembours ^t assurance personnel)	60 000,00 €	
706 - Prestations de services (adhérents et clients publics)	13 375 000,00 €	
706 - Prestations de services (traitement des boues)	1 230 000,00 €	
706 - Prestations de services (refactu TGAP)	1 725 000,00 €	
706 - Prestations de services (DASRI)	900 000,00 €	
706 - Prestations de services (redevance OM clients privés)	180 000,00 €	
707 - Vente de matériaux	150 000,00 €	
7084 - Mise à disposition de personnel aux centres de tri	1 500 000,00 €	
7088 - Autres produits (vente d'énergie)	2 600 000,00 €	
Chap. 70 - Ventes de produits	21 660 000,00 €	
75 - Autres produits de gestion courante	10 000,00 €	
Chap. 77 - Recettes exceptionnelles	30 000,00 €	
Chap. 042 - Quote part subv. d'investiss ^t virée au résultat (777)	458 200,00 €	
002 - Résultat d'exploitation reporté		1 000 000,00 €
Total recettes fonctionnement	22 218 200,00 €	1 000 000,00 €

Recettes de fonctionnement : 1 000 K€

Une partie de l'excédent de fonctionnement 2021 (1 559 K€) est affectée en recette de fonctionnement dans ce BS, à hauteur de 1 000 K€.

Dépenses de fonctionnement : 1 000 K€

1 000 K€ sont également répartis en dépenses au sein des chapitres suivants :

- chapitre 66 (100 K€) : intérêts prévisionnels liés à l'emprunt 2022 (5 M€) contracté pour le projet chaleur fatale
- chapitre 022 (600 K€) : provision au titre des dépenses imprévues, liées principalement à la forte augmentation de certains postes achats et prestations liée au contexte actuel (révisions d'indices, surcoûts exceptionnels)
- chapitre 042 (300 K€) : amortissements des immobilisations (opération d'ordre budgétaire)

Investissement :

Dépenses	BP 2022	BS 2022	RAR 2021	BS + RAR
Chap. 16 - Emprunts et dettes	2 800 000,00 €	300 000,00 €		300 000,00 €
Chap. 20 - Immobilisations incorporelles	100 000,00 €	200 000,00 €	5 060,90 €	205 060,90 €
2111 - Terrains	6 000 000,00 €			
2182 - Matériel de transport	200 000,00 €			
2183 - Matériel informatique	50 000,00 €	50 000,00 €	1 503,18 €	51 503,18 €
2184 - Mobilier				
2188 - Autres immobilisations	241 800,00 €	157 964,49 €	74 332,00 €	232 296,49 €
Chap. 21 - Immobilisations corporelles	6 491 800,00 €	207 964,49 €	75 835,18 €	283 799,67 €
2313 - Immob. en cours (constructions)	3 000 000,00 €	2 000 000,00 €		2 000 000,00 €
2315 - Immob. en cours (installations, matériel)	250 000,00 €	5 000 000,00 €	61 777,02 €	5 061 777,02 €
2318 - Immob. en cours (autres)	500 000,00 €	250 000,00 €	20 869,00 €	270 869,00 €
238 - Avances et acomptes versés	500 000,00 €		20 607,48 €	20 607,48 €
Chap. 23 - Immobilisations en cours	4 250 000,00 €	7 250 000,00 €	103 253,50 €	7 353 253,50 €
Chapitre 040 - Opérations d'ordre entre sections	458 200,00 €			
Total dépenses investissement	14 100 000,00 €	7 957 964,49 €	184 149,58 €	8 142 114,07 €

Recettes	BP 2022	BS 2022	RAR 2021	BS + RAR
1068 - Réserves		559 025,87 €		559 025,87 €
Chap. 16 - Emprunts et dettes	10 000 000,00 €			
Chap. 040 - Opérations d'ordre entre sections (amortissts)	4 100 000,00 €	300 000,00 €		300 000,00 €
001 - Solde d'exécution investissement N-1		7 283 088,20 €		7 283 088,20 €
Total recettes investissement	14 100 000,00 €	8 142 114,07 €	- €	8 142 114,07 €

Recettes d'investissement : 8 142 K€

Une partie de l'excédent de fonctionnement du CA 2021 (1 559 K€) est affecté en recette d'investissement dans ce BS, à hauteur de 559 K€.

300 K€ correspondent aux amortissements des immobilisations (qui sont une opération d'ordre budgétaire, cf. dépenses de fonctionnement).

7 283 K€ correspondent à la reprise de l'excédent d'investissement 2021.

Dépenses d'investissement : 7 958 K€ (+ 184 K€ RAR 2021)

184 K€ de Restes à Réaliser 2021 sont intégrés dans ce BS 2022, et 7 958 K€ supplémentaires sont répartis comme suit :

- chapitre 16 (300 K€) : amortissement prévisionnel liés à l'emprunt 2022 (5 M€) pour le projet chaleur fatale
- chapitre 20 (200 K€) : études (dont BREF), logiciels
- chapitre 21 (300 K€) : investissements réalisés dans l'année (aménagement, équipements, achat de matériel), dont les opérations de grosse maintenance de l'UVETD
- chapitre 23 (7 250 K€) : investissements dont les paiements seront étalés sur au moins 2 ans (dont le projet « chaleur fatale », le BREF,...)

Pour le budget annexe – Gestion des passifs :

Fonctionnement :

Dépenses	BP 2022	BS
Chap. 011 - Charges à caractère général	4 000,00 €	
Chapitre 042 - Opérations d'ordre entre sections	20 000,00 €	
Chapitre 66 - Charges financières	165 000,00 €	
Chapitre 67 - Charges exceptionnelles	1 000,00 €	
023 - Virement à la section d'investissement	320 000,00 €	384 780,31 €
Total dépenses fonctionnement	510 000,00 €	384 780,31 €

Recettes	BP 2022	BS
Chapitre 74 - Dotations, participations	510 000,00 €	
002 - Résultat fonctionnement reporté		384 780,31 €
Total recettes fonctionnement	510 000,00 €	384 780,31 €

Investissement :

Dépenses	BP 2022	BS
Chap. 16 - Emprunts	340 000,00 €	
001 - Résultat investissement reporté		384 780,31 €
Total dépenses investissement	340 000,00 €	384 780,31 €

Recettes	BP 2022	BS
Chap. 040 - Opérations d'ordre entre sections	20 000,00 €	
021 - Virement de la section de fonctionnement	320 000,00 €	384 780,31 €
Total recettes investissement	340 000,00 €	384 780,31 €

Pour mémoire ce budget s'équilibre à l'euro près, puisque l'annuité de la dette (frais financiers et amortissement) liée au passif est refacturée aux adhérents concernés.

Le BS consiste uniquement à l'affectation des résultats financiers 2021 (excédent de fonctionnement = déficit d'investissement).

Pour le budget annexe – Centre de tri de Gilly-sur-Isère :

Fonctionnement :

Dépenses	BP 2022	BS
Chap. 011 - Charges à caractère général	365 000,00 €	
Chap. 012 - Charges de personnel (refacturé par BP)	70 000,00 €	
Chap. 042 - Amortissements	45 000,00 €	
002 - Résultat d'exploitation reporté (déficit)		877 300,45 €
023 - Financement de l'investissement	0,00 €	88 321,00 €
Total dépenses de fonctionnement	480 000,00 €	965 621,45 €

Recettes	BP 2022	BS
Chap. 70 - Prestations de services	120 000,00 €	
Chap. 74 - Subventions d'exploitation	317 000,00 €	965 621,45 €
Chap. 042 - Quote part subv. transférée (777)	43 000,00 €	
002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent)		
Total recettes de fonctionnement	480 000,00 €	965 621,45 €

Le BS consiste en investissement uniquement à l'affectation du déficit 2021 de 965 K€ (déficit de fonctionnement 877 K€ + 88 K€ pour de financer le virement à la section d'investissement), équilibré virtuellement par une subvention.

Investissement :

Dépenses	BP 2022	BS
Chap. 21 - Immobilisations corporelles	2 000,00 €	
Chap. 040 - Opérations d'ordre entre sections	43 000,00 €	
001 - Déficit investissement N-1		88 321,00 €
Total dépenses d'investissement	45 000,00 €	88 321,00 €

Recettes	BP 2022	BS
Chap. 040 - Amortissements	45 000,00 €	
021 - Virement de la section d'exploitation	0,00 €	88 321,00 €
Total recettes d'investissement	45 000,00 €	88 321,00 €

Le BS consiste en investissement uniquement à l'affectation du déficit 2021, équilibré virtuellement par le virement de la section de fonctionnement.

Pour le budget annexe – Centre de tri de Chambéry :

Fonctionnement :

Dépenses	BP 2022	DM1	BS
60 - Achats et consommables	417 500,00 €		30 000,00 €
61 - Prestations de tri (dont refus)	2 550 000,00 €		160 000,00 €
61 - Autres prestations extérieures	581 000,00 €		30 000,00 €
62/63 - Honoraires et taxes	9 500,00 €		
Chap. 011 - Charges à caractère général	3 558 000,00 €		220 000,00 €
Chap. 012 - Charges de personnel (refacturé par BP)	1 500 000,00 €		
Chap. 042 - Amortissements	142 000,00 €		
Chap. 66 - Charges financières	- €		40 000,00 €
002 - Résultat d'exploitation reporté (déficit)			27 623,30 €
Total dépenses de fonctionnement	5 200 000,00 €	0,00 €	287 623,30 €

Recettes	BP 2022	DM1	BS
Chap. 013 - Rembours ^t sur rémunération personnel	50 000,00 €		
706 - Prestations de tri	5 000 000,00 €		287 623,30 €
707 - Ventes de marchandises	20 000,00 €		
Chap. 70 - Prestations de services	5 020 000,00 €		287 623,30 €
Chap. 77 - Produits exceptionnels	5 000,00 €		
Chap. 042 - Quote part subv. transférée (777)	125 000,00 €		
Total recettes de fonctionnement	5 200 000,00 €	0,00 €	287 623,30 €

Recettes de fonctionnement : 287 K€

La hausse significative des tonnages constatée en début d'année 2022 permet d'abonder les recettes afférentes aux prestations à hauteur de 287 K€.

Dépenses de fonctionnement : 287 K€

Les recettes nouvelles permettent de financer les postes suivants au BS :

- chapitre 012 (220 K€) : augmentation prévue de certains postes achats et prestations liée au contexte actuel (révisions d'indices, surcoûts exceptionnels)
- chapitre 66 (40 K€) : intérêts prévisionnels liés à l'emprunt 2022 (5 M€) contracté pour le foncier du centre de tri ; ce montant est inférieur à celui inscrit au BS du budget principal car l'emprunt associé comprend une phase de mobilisation de 24 mois maximum, les frais financiers 2022 seront donc inférieurs puisque les décaissements seront partiellement décalés

- chapitre 002 (27 K€) : reprise du déficit de fonctionnement du CA 2021

Investissement :

Dépenses	BP 2022	DM1	BS
Chap. 16 - Amortissement capital de la dette			75 000,00 €
Chap. 20 - Immobilisations incorporelles		300 000,00 €	
Chap. 21 - Immobilisations corporelles	17 000,00 €	2 000 000,00 €	275 000,00 €
Chap. 23 - Immobilisations en cours		2 700 000,00 €	801 040,10 €
Chap. 040 - Opérations d'ordre entre sections	125 000,00 €		
Total dépenses d'investissement	142 000,00 €	5 000 000,00 €	1 151 040,10 €

Recettes	BP 2022	DM1	BS
16 - Emprunts	- €	5 000 000,00 €	
Chap. 040 - Amortissements	142 000,00 €		
001 - Excédent investissement N-1			1 151 040,10 €
021 - Virement de la section d'exploitation	- €	0,00 €	0,00 €
Total recettes d'investissement	142 000,00 €	5 000 000,00 €	1 151 040,10 €

Recettes d'investissement : 1 151 K€

Ce montant correspond à la reprise de l'excédent d'investissement 2021 du budget annexe.

Dépenses d'investissement : 1 151 K€

Plusieurs chapitres ont déjà été abordés lors de la DM1 approuvée lors du Comité Syndical du 25/04/22, avec notamment des crédits nécessaires à l'acquisition d'une parcelle foncière pour le futur centre de tri. Un montant de 1 151 K€ est ajouté dans ce BS, il est ventilé ainsi :

- chapitre 16 (75 K€) : amortissement prévisionnel lié à l'emprunt 2022 ; ce montant est inférieur à celui inscrit au BS du budget principal car l'emprunt associé comprend une phase de mobilisation de 24 mois maximum (cf infra)
- chapitre 21 (275 K€) : investissements réalisés dans l'année (aménagements, équipements, achat de matériel)
- chapitre 23 (801 K€) : investissements dont les paiements seront possiblement étalés jusqu'en 2023 (dont les travaux de la phase transitoire pour passage en extension de consignes de tri)

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article unique : approuve les budgets supplémentaires 2022 du budget principal et des budgets annexes « Gestion des passifs », « Centre de tri de Gilly-sur-Isère » et « Centre de tri de Chambéry » tel que détaillé ci-dessus.

La Présidente,
Marie BENEVEISE

